

Beurre et œufs frais  
Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épiceries, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de  
Peintres de Voitures.*

**134, rue Saint-Jacques Ouest**

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**CHAISE MECANIQUE**  
**DE WILSON,**  
Pour invalides ou autres personnes



Elle s'ajuste comme chaise longue, de bibliothèque, à fumer ou comme un lit.

C'est sans contredit la chaise la plus comode et la plus confortable. C'est un meuble magnifique, fait avec d'excellents matériaux, richement capitonné et qui reste une chaise, un canapé ou un lit. Elle peut se plier facilement et est facile à transporter. Comme notre outillage est parfait et nos ouvriers expérimentés, nous pouvons à présent la vendre pour \$30 complète.

Demandez des catalogues illustrés.

**W. W. MOORE**

PROPRIÉTAIRE

133 rue ST-PIERRE, Montreal.

# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

## Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Grotna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à **10 POUR CENT DE PRIME** sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débonnaires à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

**CHARLES DRINK WATER,**

Secrétaire.

Montréal, 22 jan 1888.